

175ème session du Conseil de la FAO

Point 12 : Rapport de la 120^e session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (Rome, 25-27 mars 2024)

Le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) a tenu sa 120^e session du 25 au 27 mars 2024 en format présentiel au siège de la FAO.

Le Comité a examiné les documents pertinents préparés par le Secrétariat du CQCJ.

Le Comité invite le Conseil à adopter le projet de résolution, figurant en annexe à son rapport, qui modifie le nom du Groupe de travail FAO-OEA/CIE-IICA sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour le renommer « Commission des statistiques agricoles pour l'Amérique latine et les Caraïbes », et qui promulgue ses statuts.

En outre, le Comité invite le Conseil à approuver ses considérations et conclusions concernant :

- la publicité des protocoles d'accord signés par la FAO, question sur laquelle le Comité attend avec intérêt de nouvelles informations actualisées à sa 121^e session ;
- la recommandation n° 7 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé « *Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête* » (JIU/REP/2020/1). Le Comité attend avec intérêt d'examiner un projet de procédures à sa 121^e session.

Le CQCJ informe également le Conseil de ses considérations relatives à la clôture de l'examen des questions de compétence au regard du régime commun du système des Nations Unies.

Par ailleurs, le Comité informe le Conseil qu'il a pris note avec appréciation des informations relatives à la proposition relative à l'organisation de la première cérémonie des traités en marge de la prochaine session de la Conférence, et qu'il a également pris note des informations relatives au rapport du Corps commun d'inspection sur l'*Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (CCLM 120/INF/1) et à son examen par le Conseil à la présente session.

Enfin, la Présidente a appelé l'attention du Comité sur les discussions en cours concernant le renforcement de la mise en œuvre de l'Accord visant à favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion (dit « Accord de conformité »), au sein du Comité des pêches et du Sous-Comité de la gestion des pêches. Sans préjudice de la discussion en cours, la Présidente a noté que cela pourrait à terme amener le CQCJ à être saisi de questions juridiques spécifiques.

Mme Céline Jurgensen, Présidente du Comité des questions constitutionnelles et juridiques